

André Rouillé

André Rouillé se présente lui-même comme un spécialiste de la photographie. Il s'attache, en particulier, à identifier et comprendre les différences qui pourraient définitivement s'établir entre ses deux avatars historiques, la photographie traditionnelle et l'image numérique. À ses yeux, et c'est le point central de sa thèse, la seconde n'est pas la simple continuation logique de la première par d'autres moyens (en l'occurrence l'ensemble des technologies liées au numérique), mais constitue bel et bien une révolution épistémologique, culturelle, sociologique et, évidemment, esthétique. Car, dans le cas de l'image numérique, les moyens techniques mis en œuvre ont des conséquences qui ne sont pas seulement, ni surtout, techniques : quand la photographie argentique s'ancre dans la matérialité (son procès déroule un *continuum* physique, du signal optique en passant par la chimie des sels d'argent jusqu'au support papier), la photographie numérique, elle, se virtualise et s'émancipe de la fixité (ou de la fixation) par son caractère éminemment mobile et diffusable. La photographie argentique, ensuite, vise l'archivage, alors que la photographie numérique déploie l'accessibilité via le réseau auquel elle est naturellement et historiquement conjointe. Les appareils eux-mêmes induisent de nouvelles pratiques. La disparition du viseur, par exemple, au profit de l'écran de contrôle, livre l'image dans l'instant et la rend potentiellement obsolète tout aussi vite. Les coûts de production des images et les capacités de stockage, par ailleurs, rendent possibles de nouveaux modes opératoires, donc des nouveaux rapports au réel photographié et à la photographie elle-même ; l'attention circonspecte comme préalable nécessaire à la saisie du fameux « instant décisif » cher à Henri Cartier-Bresson est remplacée par la possibilité d'une sélection, postérieure à la prise de vue en rafale, au sein d'une série d'images indistinctes. La retouche, enfin, est pour la photo numérique un sort banal : elle s'y prête sans difficulté ni scrupule, puisque le numérique est par définition manipulable et que quelques outils informatiques y suffisent.

Entre photographie argentique et photographie numérique, la différence de nature qu'André Rouillé suppose et défend tient donc à leur « matière » respective. À la continuité optico-chimique qui caractérise, pour l'argentique, la relation entre le réel photographié et l'image, le numérique ne substitue plus qu'un code informatique. La matière même de la photographie numérique est donc, pour lui, fondamentalement « langagière » ; consommant la dissolution du lien physique qui l'unissait au sujet photographié, elle rompt par conséquent, historiquement comme épistémologiquement, avec la photographie traditionnelle en instituant un nouveau « régime de vérité ».

Sauf qu'à y regarder de plus près, certaines des thèses avancées par André Rouillé semblent parfois manquer de recul (auto)critique, voire négliger certains contre-arguments, quand elles ne se satisfont pas de dommageables approximations techniques.

Que la diffusabilité de l'image numérique soit attestée par le fait même de sa diffusion massive, nous en convenons. Mais cela tient-il vraiment à sa nature, ou bien à celui du réseau, qui s'est développé à ses côtés ? Si internet et les téléphones portables n'existaient pas, ou si leur usage était réservé à quelques-uns, l'image numérique serait... imprimée, et diffusée, par exemple, via le papier des journaux, exactement comme l'image argentique. Est-il d'ailleurs nécessaire de rappeler que les premiers utilisateurs et promoteurs à grande échelle de l'image numérique furent, justement, les imprimeurs ?

Dire ensuite que la retouche en photo traditionnelle est à la fois un tabou et une affaire de spécialiste, tandis qu'elle serait inscrite dans les gènes de l'image numérique et à la portée, ou presque, du premier venu (confirmant ainsi le fameux « régime de vérité » propre à la photo numérique) est aller un peu vite en besogne : il y a un pas entre la correction des yeux rouges et la maîtrise des logiciels graphiques professionnels qui exige des techniciens confirmés, au moins autant que l'étaient ceux qui retouchaient, au pinceau, les négatifs des studios Harcourt.

Que « l'instant décisif » ne soit plus le mode déterminant du rapport entre le photographe et son sujet, c'est probable, mais encore faut-il savoir sur quoi on fait porter cette disgrâce. Sur l'instant, c'est entendu, puisque la puissance des appareils actuels permet de le dissoudre en une myriade d'instantanés consécutifs. Sur ce qui peut être décisif, et ce qui reste, donc, d'une décision, c'est moins sûr : jusqu'à présent aucun appareil, qu'il soit argentique ou numérique, ne s'est jamais déclenché tout seul.

Sur la « matière langagière », enfin, qui serait le *fundamentum inconcussum* de la photo numérique, André Rouillé s'arrête en chemin. S'il fait référence à quelque langage de programmation (en l'occurrence il faudrait savoir le ou lesquels, et notre conférencier est plutôt discret sur la question), ce dernier intervient effectivement dans le traitement des images, c'est-à-dire la manipulation des algorithmes qui leur sont appliqués, mais n'en constitue la substance en aucune manière. Le pixel, à la rigueur, est encore lié à un code : celui du système binaire. Mais ce dernier, littéralement numérique (un amalgame de 0 et de 1), n'est plus vraiment un langage, et s'inscrit précisément, en dernière instance, sur un support physique (un disque magnétique) par l'intermédiaire d'un signal bien réel (une impulsion électrique).

Que l'ère numérique ait transformé la nature de nos rapports, sociaux, culturels, esthétiques à l'image (et à l'image argentique tout autant) ne fait aucun doute. Que cette transformation ait rénové le statut de l'image elle-même, cela reste à prouver.